

Communiqué de presse

Le 27 janvier 2022

VOTE DU BUDGET 2022 DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

Le Conseil d'administration, composé des conseillers départementaux des deux assemblées et présidé par Pierre Bédier, a voté, jeudi 27 janvier, le budget 2022 de l'Etablissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine (EPI 78 / 92).

Depuis sa création en février 2016, l'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine atteste de la pertinence du rapprochement des deux Départements. Grâce à l'amélioration continue de la qualité de service rendu à l'usager, et des économies d'échelle importantes de par les groupements de commandes, l'EPI 78/92 **apporte la preuve d'un fonctionnement opérationnel sans dépense, ni administration supplémentaire, en s'appuyant uniquement sur les moyens mis à sa disposition par les deux collectivités.**

« En 2022, nos crédits de fonctionnement et d'investissement s'élèveront à plus de 16,3 M€, dont plus de 15 M€ pour l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental, notre plus gros poste de dépenses. Le budget de l'EPI 78 / 92 concrétise ainsi l'engagement de ne pas dépenser plus d'argent public et démontre que des réformes simples, audacieuses et connectées à la réalité sont efficaces dans la conduite de politiques publiques au service des Yvelinois et des Alto-séquanais. »

Pierre Bédier, Président de l'Etablissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine

Le budget 2022 s'inscrit dans la continuité des budgets des années précédentes.

- L'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental : 12,9 M€ (correspondant au cumul des dépenses en année pleine des deux Départements). Le programme d'entretien et d'exploitation des réseaux routiers départementaux regroupe l'ensemble des dépenses relatives à l'entretien et à l'exploitation des **1 910 km de routes départementales, 825 ouvrages d'art et 1 051 carrefours** des deux collectivités.

- L'adoption : 117 000 €. Avec un bassin de 3 millions d'habitants, le service interdépartemental est le plus important de France. **En 2022 le service va poursuivre et intensifier le travail engagé avec les services sociaux départementaux.**

Les crédits de fonctionnement de l'Etablissement public représentent 16,3 M€. La participation que lui verseront les deux départements se fera à budget constant en année pleine (soit une prévision de 5,7 M€ pour le Département des Yvelines et de 8,5 M€ pour le Département des Hauts-de-Seine).

- L'archéologie préventive : 1,5 M€. Le service d'archéologie préventive est habilité pour la réalisation de diagnostics prescrits dans son ressort territorial et l'exécution de fouilles d'archéologie préventive sur le territoire de la région Ile-de-France pour les périodes chronologiques allant du Paléolithique à l'Epoque contemporaine par le Conseil national de la recherche archéologique.

Le service continuera d'assurer un rôle de conseil auprès des aménageurs publics et privés contribuant ainsi à concilier la protection du patrimoine et l'aménagement du territoire. Il poursuivra également ses missions de recherche scientifique, d'inventaire, de gestion-conservation des collections et de valorisation du patrimoine archéologique.

Ce service s'autofinance pour partie en répondant à des marchés (notamment celui de Poissy, sur le site de construction du futur centre d'entraînement du PSG).

Le projet de recherche archéologique en Arménie dans la région du Tavouch pour 2022 :

Dans le cadre du partenariat formalisé en 2012 par une convention de coopération décentralisée entre le Département des Hauts-de-Seine et la région du Tavouch en Arménie, le service interdépartemental pilote également, en collaboration avec des partenaires arméniens et français, un projet de recherche archéologique international. Initié en 2018, le projet a été totalement suspendu en 2020 en raison de la Pandémie Covid-19 et n'a fonctionné que de manière partielle en 2021. Sous réserve des conditions sanitaires, il reprendra en 2022, avec l'ensemble des partenaires franco-arméniens afin de reprendre les deux principaux dossiers autour desquels s'articulent les recherches.

- L'enrichissement de la carte archéologique du Tavouch :

En premier lieu, il semble nécessaire d'intensifier les prospections pédestres engagées en 2018 et 2019. Celles-ci avaient permis de découvrir 32 sites archéologiques qui n'avaient jamais été référencés par les Monuments Historiques et Culturels de la République d'Arménie. En 2022, les équipes scientifiques envisagent de concentrer leurs efforts sur le sud-ouest de la province afin de dresser une carte archéologique la plus complète possible de l'arrière-pays de Dilidjan, tout en évitant la frontière azerbaïdjanaise où les tensions demeurent très vives.

En complément des approches classiques d'arpentage, les partenaires du projet ambitionnent également d'éprouver l'efficacité des solutions de télédétection par laser, suite à la mise en place d'une collaboration avec Ian Lindsay, professeur à la Purdue University (Indiana, États-Unis).

- La fouille du site archéologique d'Hagharstin :

Une partie des ressources sera consacrée à la poursuite des fouilles sur le site archéologique d'Hagharstin qui répond pleinement à la problématique scientifique et chronologique établie dans le cadre de la phase de définition du projet.

Ce gisement inédit est situé à moins de 15 km de la ville de Dilidjan, à 1 350 mètres d'altitude. Sondé en 2019 et 2021, il a livré plusieurs dépotoirs, fournissant une quantité notable d'objets, datés du début du III^e millénaire avant notre ère (vers 2 700 ans avant notre ère). Pour le moment, seuls manquent des vestiges architecturaux et structurants bien conservés. L'objectif des recherches de 2022 sera précisément d'établir de nouveaux sondages afin de mesurer l'intensité exacte des processus érosifs au niveau local et de réévaluer plus finement le potentiel de ce site.

Un budget de 25 000 € a été affecté, pour 2022, à la réalisation de ce programme partenarial.

L'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine

L'EPI 78 / 92 est présidé par Pierre Bédier, et Georges Siffredi en assure la vice-présidence. Le bureau est également composé de 3 conseillères et 3 conseillers de chaque Département.

L'EPI conduit et finance toute action d'intérêt interdépartemental dans les domaines de compétence dévolus aux départements. Les 3 politiques publiques d'intérêt interdépartemental déjà transférées à l'Etablissement sont l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental, l'adoption et l'archéologie préventive.

Au-delà des actions conduites dans le cadre de l'EPI 78 / 92, plusieurs mutualisations départementales ont été faites, avec notamment le rapprochement de plusieurs services : les solidarités, la commande publique, l'éducation et la construction, les missions d'audit, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques, le tourisme, les archives départementales.

www.epi78-92.fr

Contacts presse :

Département des Hauts-de-Seine

Amélie CHABUET

tél. : 01 47 29 35 78

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines

Amélie BAILLEAU

tél. : 06 10 68 07 49

courriel : abailleau@yvelines.fr

www.yvelines.fr